

/ 8 DEC. 2010

Sous le N° 10078

ALPES AUTOMATIQUES 3 A

SARL au capital de 122 232 €

Siège social : 4 Rue Joliot Curie

Parc d'activités des Ruires

38320 EYBENS

RCS GRENOBLE B 319 995 148

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
DANS LE CADRE DE LA TRANSFORMATION DE LA
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
ALPES AUTOMATIQUES 3 A
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**



Bourguignon Audit Associés





Bourguignon Audit Associés

ALPES AUTOMATIQUES 3 A

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
DANS LE CADRE DE LA TRANSFORMATION DE LA
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
ALPES AUTOMATIQUES 3 A
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Messieurs,

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui nous a été confiée, en application des dispositions des articles L.224-3 et L.223-43 du Code de commerce, par décision unanime des associés, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître :

- notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers éventuellement stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social,
- notre analyse de la situation de la société.

Nos contrôles ont été effectués dans le cadre d'un examen limité des comptes clos le 31 mars 2010.

Nous avons effectué nos travaux sur la base des diligences que l'on a estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes, relative à cette mission.

Ces diligences sont destinées à :

- contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.
- analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.



La synthèse de notre analyse est la suivante :

1. Valeur des biens composant l'actif de la société

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Il n'existe pas d'avantages particuliers.

2. Capitaux propres

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social qui est lui-même de 122 232 euros.

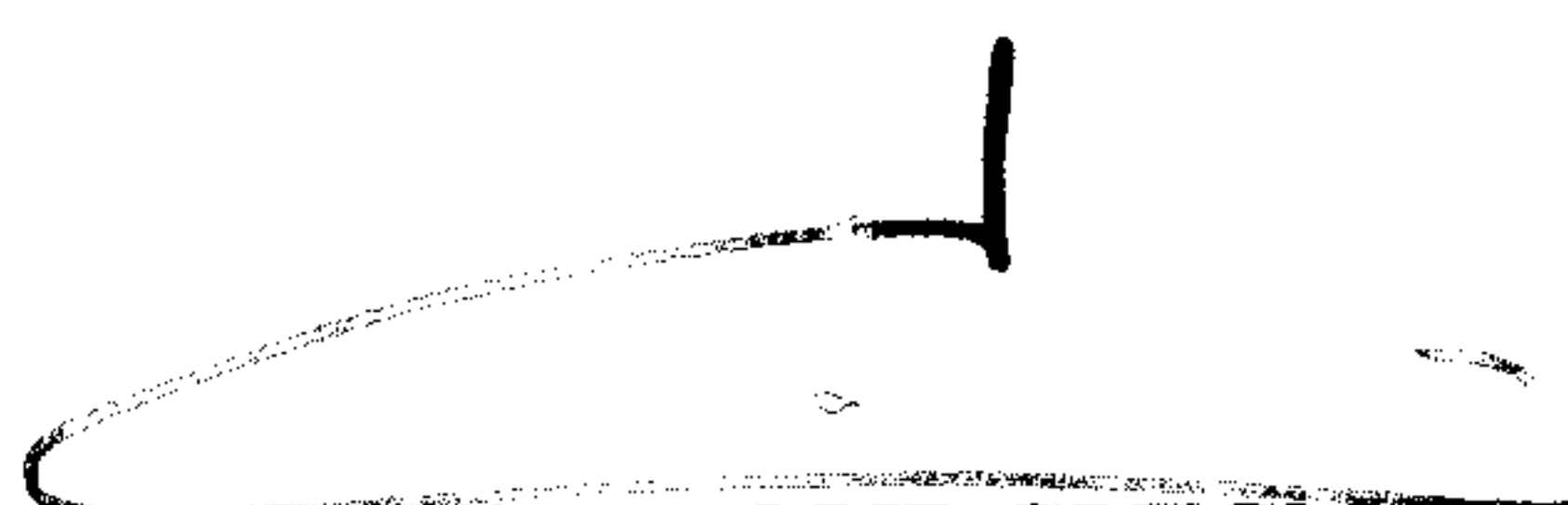
3. Situation de la société

- La société a réalisé un chiffre d'affaires de 1 498 357 € au 31/03/2010, contre 2 188 833 € l'exercice précédent, soit une baisse de 32 % et de 697 476 € en valeur.
- Le résultat courant est en baisse à 15 692 € pour 267 774 € au 31/03/2009.
- Le résultat net s'établit à 51 156 € au 31/03/2010 pour 160 143 € au 31/03/2009.
- La trésorerie reste positive à 192 968 €.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Fait à Grenoble, le 6 juillet 2010

Le Commissaire aux Comptes
Bourguignon Audit Associés



Gilles BOURGUIGNON